

Travaux dans les locaux

(2'24'01 heures)

BC24

★ OBJECTIFS

- Connaître les droits des travaux d'aménagement ou d'amélioration par les locataires.
- Savoir quel est le sort des améliorations et constructions en l'absence de stipulations contractuelles.

i INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 2h24

🏠 FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

👥 MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Questions/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

🗨️ CONTACT

Tél :

01 84 80 80 95

E-mail :

accompagnement@evolugo.fr

NDA :

42680221468

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS

🕒 HORAIRES

Libres en E-learning

• Test de positionnement	5'00
○ Les travaux d'aménagement ou d'amélioration réalisés par le bailleur	03'57
○ Les travaux d'aménagement ou d'amélioration réalisés par le locataire	12'45
○ Les travaux d'aménagement ou d'amélioration autorisés par le bailleur	08'37
○ Sanctions de la violation des dispositions concernant les travaux dans les locaux loués (partie 1)	10'43
○ Sanctions de la violation des dispositions concernant les travaux dans les locaux loués (partie 2)	11'30
○ Le sort des améliorations et des constructions à la fin du bail (partie 1)	10'42
○ Le sort des améliorations et des constructions à la fin du bail (partie 2)	09'45
○ Quel régime fiscal pendant le bail ?	15'03
○ L'imposition du bailleur selon les revenus fonciers	07'42
○ TVA et autres taxes	05'11
○ Les travaux effectués par le locataire	11'46
○ Quelles est l'incidence des travaux sur la valeur locative ?	03'44
○ Quel est le sort des travaux et améliorations en fin de bail ?	09'36
○ Quiz intermédiaire	13'00
○ Test de satisfaction	5'00

Total : 2'24'01